



Déclaration liminaire du CDAS du 13 avril 2021

EURE

Monsieur le Président du CDAS de l'Eure,

Nos déclarations liminaires se succèdent et se ressemblent malheureusement pour les agents de notre ministère. En effet, celle du 17 novembre dernier recensait :

- la disparition programmée du réseau des délégations d'action sociale pour privilégier une structure régionale, avant tout comptable.
- la baisse des budgets de l'action sociale (y compris celle du CAL pour notre département 23847 € pour 2021, pour mémoire 26608 € en 2020)
- la vente des résidences de vacances EPAF
- la gouvernance regroupant les différentes associations

Tout cela n'était pas pure fiction mais soulignait bien l'intention du Secrétariat Général d'un désengagement total de l'action sociale au sein de notre Ministère ; le tout dans un contexte d'une incapacité à vouloir dialoguer avec les fédérations syndicales. Ci-joint un extrait de la déclaration liminaire de l'intersyndicale Solidaires-FO-CGT au CNAS du 10 décembre 2020 :

« Par ailleurs le dialogue social au niveau du Secrétariat Général est inexistant. Les représentants du personnel que sont les fédérations syndicales ne sont plus ni écoutés ni entendus, démontrant ainsi un réel mépris à l'égard de tous les personnels du Ministère. Leur rôle est totalement nié, il n'est qu'à voir le chantier sur les réseaux d'action sociale dont les organisations syndicales sont exclues.

Toutes les mesures sont prises par le Secrétariat Général en totale opacité, les fédérations syndicales ne sont plus destinataires ni des notes émanant du Secrétariat Général (exemple : la note sur le titre restaurant), ni des rapports annuels des prestataires (CESU, titre restaurant...), ni des rapports d'audit (rapport de M. LIDSKY, IGF, commandé le 21 octobre 2019).

Des groupes de travail sont réunis mais à quoi servent-ils ? Le Secrétariat Général suit seul la ligne qu'il s'est tracée sans prendre en considération les avis ou les réflexions des représentants

des personnels ».

Bien entendu, la note d'orientation que vous allez décliner aujourd'hui présente les choses sous un aspect différent : « il s'agit pour le Secrétariat Général d'une démarche d'amélioration et d'adéquation de l'éventail de prestations » !

Vous avez donc pour mission de relayer cette démarche. Au final, il s'agit de la même démarche que celle dont vous vous êtes fait le mandataire pour nous « vendre » le NRP. Pas plus que pour cette dernière, la CGT ne cautionnera une telle politique.

Une fois encore, ce sont les agents qui vont faire les frais de votre politique dévastatrice.

Les représentants CGT en CDAS.